



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le :

JEUDI 27 MARS 2025

A 20 H 00 EN MAIRIE
45 RUE DE LA REPUBLIQUE

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 13 février 2025
2. Installation d'une Conseillère municipale
3. Modification des représentants des commissions et instances communales
4. Compte de gestion 2024
5. Compte administratif 2024
6. Affectation définitif du résultat 2024
7. Vote des taux des impôts directs locaux
8. Subventions aux associations
9. Budget unique 2025
10. Décisions du Maire
11. Questions diverses

Le 20 mars 2025

Le Maire,
Michel LACOUX

